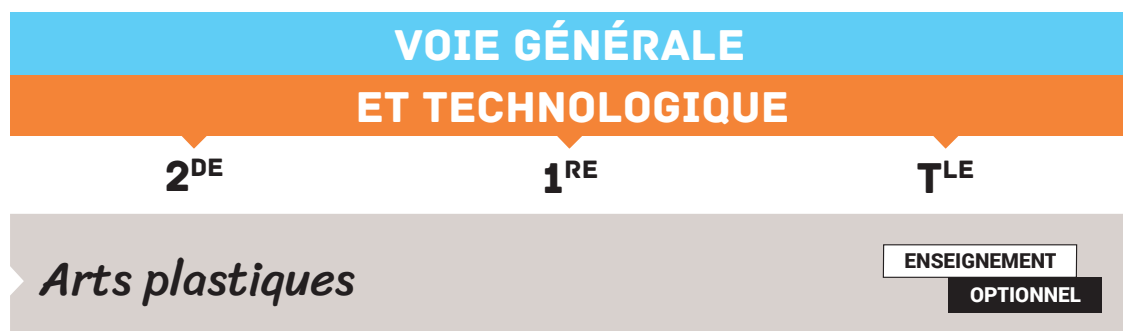




ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉVALUATION POUR L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN ARTS PLASTIQUES

Mots-clés

Bilan des acquis, évaluation par profils de compétences, supports de l'évaluation, situations d'évaluation, note certificative, LSL, support d'évaluation « RADAR ».

Introduction

Les dispositions relatives au contrôle continu du baccalauréat¹, visent à garantir la pleine légitimité de l'examen. Au-delà, elles ouvrent sur toute la question de la mesure des acquis des élèves au lycée au moyen d'une conduite régulière de l'évaluation, ce qui induit la réflexion sur son éthique, sur son rôle comme sa fréquence, sur les situations et les activités qui l'ancrent.

Tous les élèves suivant l'enseignement optionnel en arts plastiques sont concernés.

Afin d'éviter l'écueil d'une pression constante de la notation chez les élèves, il est apparu utile de penser un cadre général de mesure de leurs acquis. Il se fonde sur **une approche par profils de compétences**.

Nourris de la liberté et de la responsabilité pédagogiques de l'enseignant, des bilans permettant de situer les progrès de l'élève sont à penser et à réaliser régulièrement. Entre dimensions diagnostiques, formatives et sommatives, les bons équilibres et la juste complémentarité sont à favoriser. Cette démarche et les supports proposés s'inscrivent dans la perspective de l'accompagnement du parcours de formation des élèves et de leur projet d'orientation.

1. [Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021](#) Baccalauréats général et technologique. Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022.

Des recommandations ont été données dans [le guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique](#).

Le présent document propose **un cadre de réflexion et un support communs**.

Le support des bilans périodiques des acquis permet, d'une part, de formaliser une synthèse des constats, des positionnements et des marges de progrès identifiés et, d'autre part, d'ancrer la construction de la note de bulletin. La qualité et l'analyse, l'organisation et les modalités, le sens donné pour les élèves de la conduite de l'évaluation, en amont puis en aval de ces bilans, reposent sur l'autonomie et l'expertise des professeurs.

Cet ensemble et la démarche qui le sous-tend pourront leur servir de point d'appui pour situer leur action dans le projet d'évaluation que doivent élaborer les proviseurs avec leurs équipes pédagogiques.

Démarche de bilans des acquis et supports communs

Démarche de bilans

En articulant les informations issues de l'évaluation formative et — plus ponctuellement — sommative, il s'agit de dessiner avec bienveillance, clarté et **un niveau d'exigence adapté à l'enseignement optionnel**, les évolutions d'un **profil de compétences, de connaissances, de culture** de l'élève et les seuils atteints à certaines étapes. Cela amène à :

- identifier les réussites, les obstacles, les marges de progrès sur l'ensemble du cycle terminal d'une manière équitable et commune à tous les élèves ;
- réguler, fixer des buts, contractualiser des axes d'amélioration dans les diverses dimensions qu'engagent des apprentissages en arts plastiques, communiquer avec les familles ;
- situer le niveau des acquis à des moments clés (trimestres, semestres, fin de cycle, versement à l'examen, etc.).

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation et de bilan périodique des acquis, à **la différence de l'enseignement de spécialité** où, en miroir à l'épreuve terminale, le poids de la pratique est identique à celui de la culture artistique (50 % chacune), **pour l'enseignement optionnel la part de la pratique est de 75 %**.

Les bilans périodiques des acquis à réaliser sont structurés autour des trois composantes de la discipline (plasticienne, théorique, culturelle) et selon la primauté donnée à la pratique. Ils s'appuient sur les compétences figurant dans les programmes d'arts plastiques (cycle terminal) et celles du LSL communes à tous les enseignements artistiques optionnels.

Les élèves n'ayant nulle obligation de poursuivre l'enseignement optionnel de la 2^{DE} à la T^{LE}, ces bilans gagneraient à être utilisés à chacun de ces niveaux.

Support

Une formalisation du type « RADAR » est préférable à celle de type « TABLEAU » afin de privilégier une approche formative de l'évaluation.

L'implication des IA-IPR, à des fins d'harmonisation et de cohésion des travaux sur cette question, est essentielle. Il s'avérera nécessaire de se fonder sur des approches et des supports partagés : régulations ou pondérations à conduire, comparaisons diverses à effectuer au regard des résultats au baccalauréat lors de sessions précédentes, etc.

Situations d'évaluation

Tout ne s'évalue pas et pas tout le temps. La priorité du temps est à réserver aux apprentissages des élèves.

Il importe de **maintenir la diversité des situations d'évaluation et de donner sa pleine place à la démarche formative**. Les activités courtes comme des travaux et des projets plus longs — individuels ou collectifs —, des réalisations et recherches effectuées en présentiel ou à distance, ponctuellement la vérification des connaissances et compétences maîtrisées, etc., ont tout leur intérêt. Selon les choix pédagogiques de l'enseignant, dans le respect des programmes, ils sont mis en œuvre de manière équilibrée dans le respect des programmes.

Ces situations, variées et reliées, garantissent une complémentarité des modalités d'observation des compétences et du repérage des acquis, la régularité et la réitération de ce qui s'évalue. Elles contribuent à la robustesse de la notation et à la finesse de l'appréciation.

Note certificative de contrôle continu et LSL

Construction de la note certificative de contrôle continu

Si la note certificative est réglementairement « la moyenne des moyennes » obtenues chaque trimestre, comme pour tous les autres élèves, ces notes (dites de bulletin) **sont construites à partir des bilans périodiques des acquis** (eux-mêmes élaborés à partir de l'ensemble de ces évaluations).

En effet, sans les dimensions formatives qui nourrissent elles aussi les bilans des acquis mentionnés *supra* et ce qu'elles permettent d'observer, les seules évaluations sommatives ne seraient ni suffisantes ni satisfaisantes au regard de la nature de l'enseignement optionnel où la composante plasticienne de la formation est majeure. La note de contrôle continu, versée pour l'examen, consultée pour l'orientation et l'accès à certaines poursuites d'études, doit donc se fonder sur cette particularité soutenue par les programmes. Un travail d'enrichissement, de mise en cohérence et de synthèse est donc essentiel, comme l'attention portée à l'écriture des appréciations.

Correspondances avec le LSL

Le livret scolaire servira de référence pour les moyennes annuelles prises en compte au titre du contrôle continu et à tous élèves dans le cadre des procédures liées à Parcoursup. Les informations qui y sont renseignées ont donc une importance primordiale. Outre les trois moyennes trimestrielles et la moyenne de l'année y figurent des positionnements au regard de trois grandes compétences communes à tous les enseignements artistiques optionnels.

S'il convient de penser la cohérence entre notation et compétences portées au LSL, il importe également d'y **travailler avec soin l'appréciation** reflétant le parcours de formation et le projet d'orientation de l'élève. Cette appréciation est structurée en partie autour ce que mobilisent globalement la pratique et la culture artistiques².

2. Pour rappel, dans l'enseignement optionnel, la première ayant un poids plus important que la seconde (75 % et 25 %).

Autres ressources à consulter

La réforme de la scolarité obligatoire avait donné lieu à la production de ressources d'accompagnement. Plusieurs, en ligne sur le site eduscol.education.fr, portent sur la conduite de l'évaluation en arts plastiques. Elles comportent des présentations et des définitions utiles dans tous les cycles, nombre d'éléments sur la construction de l'évaluation — notamment formative — transposables au lycée. Les documents sont indexés et résumés dans le tableau ci-dessous disposant des hyperliens pour un accès direct.

Titre	Résumé	Hyperlien
Rappel des textes et dispositions réglementaires; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques	Présentation des dispositions réglementaires dans lesquelles s'exerce l'évaluation en arts plastiques et rappel des conceptions et principes de l'évaluation dans la discipline.	https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/85/9/RA16_C4_AP_eval_fiche_1_708859.pdf
Terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation	Éléments de définition sur l'évaluation issus de la pratique des disciplines et des sciences de l'éducation permettant de situer la dynamique de l'évaluation en arts plastiques, dans sa singularité et ses complémentarités aux autres approches.	https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/86/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_2_708865.pdf
Terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation	Éléments de définition sur l'évaluation issus de la pratique des disciplines et des sciences de l'éducation permettant de situer la dynamique de l'évaluation en arts plastiques, dans sa singularité et ses complémentarités aux autres approches.	https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/86/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_2_708865.pdf
Dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques	Positions et enjeux des arts plastiques en matière d'évaluation diagnostique, formative et sommative.	https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/21/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_3_709210.pdf
Contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle	Contributions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle. Équilibres à trouver entre les apprentissages et le temps dédié à l'évaluation.	https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_4_708870.pdf
Les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques	Composantes plasticiennes, théoriques, culturelles de l'enseignement des arts plastiques dans la perspective de l'évaluation des apprentissages des élèves (séquence comme une unité d'enseignement, conduite de l'évaluation à partir de l'observation des acquis des élèves, structuration des bilans périodiques, formalisation des compétences travaillées, etc.).	https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_5_708875.pdf

Retrouvez eduscol sur



Bilan des acquis

Légendes

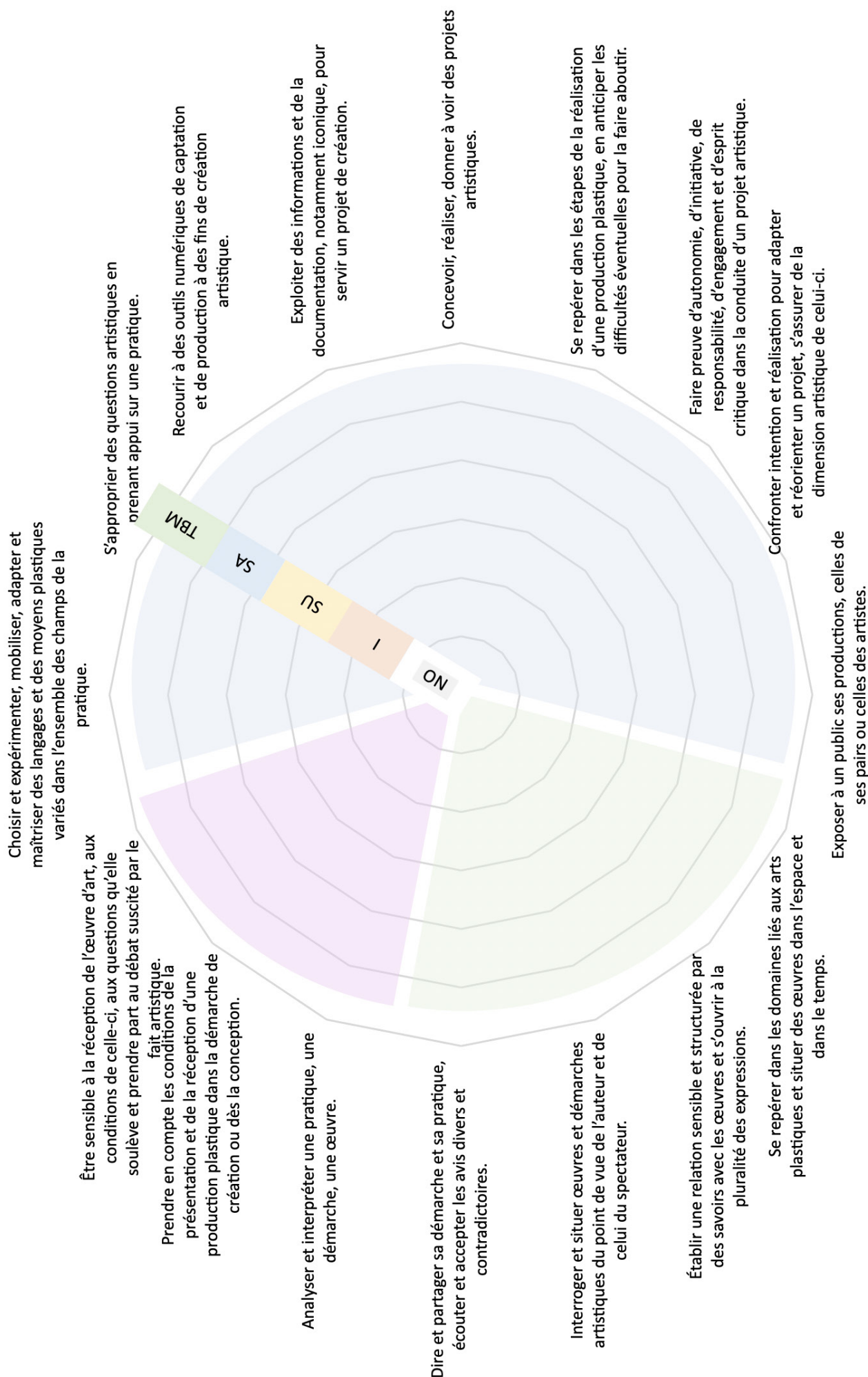
NO (non observée); I (insuffisante); SU (suffisante); SA (satisfaisante); TBM (très bien maîtrisé)

Enseignement optionnel d'arts plastiques bilans progressifs des acquis

Positionnements des acquis des élèves au regard du LSL				
	Non maîtrisées	Insuffisamment maîtrisées	Maîtrisées	Bien maîtrisées
Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi				
Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique				
Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer				
une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques				
Note de bulletin				
Pratique (75 %)	Culture (25 %)			
/15	/5			
/20				
Explicitation du bilan (constats et axes de progrès) :				

Retrouvez éducol sur

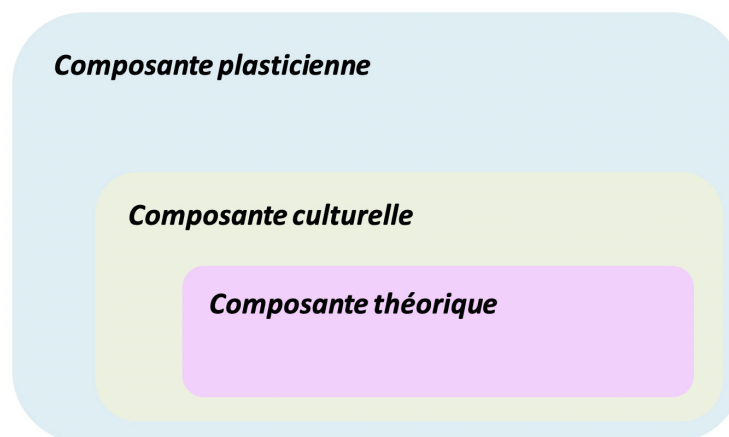




Rappels

Composantes disciplinaires

Les trois grandes composantes ci-dessous structurent et irriguent la formation en arts plastiques, se relient aux compétences travaillées des programmes et nourrissent la réflexion attendue pour renseigner le LSL.



Compétences travaillées des programmes

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive		Questionner le fait artistique	Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique
Expérimenter, produire, créer	Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif		
Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique	Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques	Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre	Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception
S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique	Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir	Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer les œuvres dans l'espace et dans le temps	Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes
Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique	Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique	Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions	Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires
Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création	Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci	Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur	Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique

Retrouvez éducol sur

